

La LETTRE municipale

de Saint Geoire en Valdaine

7

ÉDITORIAL

Ce début d'année 2009 est marqué par le démarrage des travaux à l'hôpital gériatrique local de notre commune. Ce n'est donc plus un serpent de mer, c'est une réalité que chacun peut vérifier. Il s'agit, dans un premier temps, de réaliser l'extension du pavillon André Chaize, ce qui permettra de recevoir les résidents du pavillon Gaillard.

A ce sujet, je vous demande de limiter votre vitesse et d'être très vigilants aux abords de l'hôpital durant la durée des travaux.

La restructuration de l'hôpital relance le problème de l'évacuation des eaux pluviales, leur cheminement jusqu'à l'Ainan où il faut les conduire à moindre coût. Ceci relève de la compétence des communes. Les études de faisabilité sont en cours dont les résultats tomberont courant mars.

Autre point majeur épineux que tous les conseillers communautaires ont débattu pendant ces deux derniers mois : les ressources financières de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, et leur gestion, suite à la perte de la taxe professionnelle versée par l'entreprise Matussière & Forest qui a déposé son bilan. Des débats est ressorti un consensus : les communes verront leurs dotations réduites (attribution de compensation et dotation de solidarité). Cette orientation privera notre commune d'un montant de 17 000 euros.

La gestion des ressources de la Communauté d'Agglomération reste posée avec d'autant plus d'acuité que le Président de la République vient d'annoncer la suppression de la taxe professionnelle et que les secteurs économiques traditionnellement les plus résistants sont touchés, les uns après les autres, par la brutale crise financière internationale.

La préparation de notre budget communal est lancée afin qu'il soit soumis au vote en mars. Nous serons obligés de recourir à toutes les pistes d'économie envisageables en terme de frais de fonctionnement, nous devons sans doute revoir à la baisse nos aides aux diverses associations, voire envisager une rentrée d'argent supplémentaire par le biais des taxes ménagères.

Cependant, nous poursuivrons notre effort pour animer le village en organisant des manifestations simples, grâce au concours de « Valdaine Animation » et des associations que les bénévoles dynamiques et volontaires ne manquent pas de soutenir.

En ces temps difficiles d'un point de vue social, qu'une météo complètement hivernale ne parvient pas à atténuer, nous avons tous besoin d'être rassemblés en un point de notre village pour y partager des moments de détente et de convivialité plus que jamais nécessaires.

Cordialement,

Michel CUDET

SOMMAIRE

Portes ouvertes	P. 2
Recensement	P. 2
École maternelle	P. 3
Déneigement	P. 3
Extraits des CM	P. 4
du 18 décembre 2008	P. 5
du 16 janvier 2009	P. 6
Associations	P. 7-8-9
Bébé bus	P. 10
Bibliothèque	P. 10
Site Internet	P. 11
Médaille	P. 11
Bienvenue	P. 11
Permanences	P. 12
Erratum	P. 12
Un petit geste pour notre planète	P. 12
TNT / Internet	P. 12

Directeur de publication : Michel Cudet
Conception et mise en page :
Brigitte de Boisanger, Audrey Lenseil, Pierre Eymery
Impression : Allo copie

PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE MATERNELLE

Comme annoncé lors de son inauguration en novembre, l'école maternelle de la Lambertière a tenu sa matinée « portes ouvertes » le samedi 24 janvier.

Malgré une météo brumeuse et pluvieuse, parents, grand-parents, amis et Saint Georiens se sont déplacés en nombre pour faire connaissance avec les lieux où évoluent les petits.

Ambiance très détendue et parcours indiqué permettaient aux visiteurs de découvrir les enfants à leurs postes de travail, occupés à la réalisation d'une guirlande de dessins.



L'école maternelle côté chiffres :

- surface emprise au sol : 1075m²
- 4 classes allant de 50 à 52m²
- 2 ateliers de 20m² chacun
- salle d'évolution de 115 m²
- bibliothèque centre de documentation de 53m²
- 2 salles de repos de 50m² chacune
- salle de garderie de 20m²
- cantine de 108m² + office de 30m²
- sanitaires, vestiaires, couloirs : 356m²
- salles ATSEM, enseignantes + bureau directrice : 44m²
- extérieurs : cour récréation + jardin : 730m²

Les motifs de curiosité ne manquaient pas : clarté des classes, atelier informatique, bibliothèque, salles de repos, salle de garderie, salle d'évolution, salle des enseignants, bureau de la directrice, salle de cantine, salle des assistantes maternelles, vestiaires et sanitaires à l'échelle des enfants, ateliers (un pour deux classes) ; chaque visiteur a pu se faire son idée du bâtiment, de son environnement et de ses équipements.

La salle d'évolution a permis aux enfants de présenter un spectacle qui soulignait la forte implication des enseignantes et des assistantes maternelles et mettait en évidence la joie des enfants.



C'était la journée des visiteurs et aussi celle des enfants de l'école. La matinée s'est terminée en discussions conviviales.

Marielle BRUNET

Rentrée scolaire de septembre 2009

Afin de conserver nos quatre classes, **l'inscription des enfants nés en 2006 est urgente.**

Les inscriptions se font auprès de Mme Cachon, Directrice, au **04 76 07 17 20.**

Merci de vous en occuper dès maintenant.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

la population de Saint Geoire en Valdaine, au 1^{er} janvier 2009 est de 2334 habitants,

En comptant les personnes ayant leur habitation dans une autre commune et qui ont conservé une résidence sur notre territoire.

La municipalité remercie Mesdames Christelle Andreu, Isabelle Boulou, Marielle Brunet et

Françoise Garcia, nos agents recenseurs qui ont parcouru, trois semaines durant, routes et chemins de notre commune, si étendue.

Audrey LENSEL

CHEMINEMENT ÉCOLE MATERNELLE

Afin d'améliorer la sécurité des enfants utilisant les transports scolaire, la municipalité a organisé une réunion avec Monsieur Combe, responsable des transports au Pays Voironnais.

Étaient présents ce 4 février Monsieur Michel Cudet, Maire, Madame Marielle Brunet, Messieurs Charles Bazus et Christian Gaillard, pour étudier les meilleures conditions de circulation et de stationnement des cars.

Les parkings, la voie de circulation, la piste cyclable et le quai bus avaient été validés par la municipalité précédente et une subvention avait été accordée par le Pays Voironnais pour la partie réservée aux cyclistes.

Après avis de la DDE, maître d'œuvre du projet, de la communauté du Pays Voironnais, responsable des transports, nous sommes obligés d'appliquer le plan de circulation établi précédemment, sans aucune modification. Nous allons procéder à la pose de barrières ou potelets

sur le chemin piétonnier, ces potelets vont rétrécir l'entrée et la sortie de la voie cyclable, afin d'éviter que des voitures ne les utilisent pour doubler le car. De plus les convoyeuses sont équipées de gilets fluorescents.

Il faudra juste que les parents usent de 3 à 4 minutes de patience quand les bus déposent les enfants ou les embarquent, le soir, à la fin des cours.

Un constat : encore beaucoup de parents n'utilisent pas les parkings et quelque uns prennent aussi les sens interdits !

Nous demanderons à la gendarmerie d'effectuer des contrôles et comptons sur la sagesse des parents pour ne pas en arriver à la verbalisation.

Christian GAILLARD

DÉNEIGER, UNE OBLIGATION CITOYENNE

Le village de Saint Geoire en Valdaine, comme beaucoup d'autres, a été surpris par l'abondance de la neige et a su y faire face...

Suite aux importantes chutes de neige qu'a connu notre commune, les 10 et 11 décembre 2008, puis début janvier, la ville de St Geoire en Valdaine a rapidement mis en œuvre les moyens nécessaires dont elle dispose. Deux tracteurs équipés d'étraves, un camion de salage et un tracto-pelle ont manœuvré sans relâche afin de dégager les parkings, écoles et espaces publics. Pendant une demi journée nous avons mandaté une entreprise privée, en renfort, pour accélérer le déneigement du bourg.

Néanmoins, si la ville prend en charge le déneigement des trottoirs et voies d'accès aux propriétés publiques, chaque Saint Geoirien a également son rôle à jouer en cas de chute de neige. *Il convient en effet de rappeler à tous les habitants et commerçants que chacun d'entre eux a obligation de déneiger devant sa porte et d'assurer sa sécurité lors de ses déplacements. Un acte citoyen qui permet ainsi à tous de se déplacer facilement et sans risque.*

Pour faire suite à ces événements, la commission travaux souhaite, si le budget 2009 le permet, investir dans du nouveau matériel, pour améliorer le déneigement et le salage. La location d'un tracteur serait également à prévoir pour augmenter la rapidité d'intervention. Autre information : le salage est extrêmement nocif pour l'état des routes et des cours d'eau.

Nous vous tiendrons informés de ce dossier dans les prochains mois...

Christian GAILLARD



CONSEIL MUNICIPAL

Extraits de la séance du 18 décembre 2008

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CAPV DU 16 DECEMBRE 2008

Cette séance a connu une forte affluence de publics divers.

Après avoir entendu de nombreux conseillers communautaires, Mr Jean-Paul BRET, Président, a retiré le budget prévisionnel du vote sachant qu'il se fondait sur l'instauration d'une taxe nouvelle additionnelle (taxes ménagères). Le projet de budget présenté par la CAPV a été refusé. La taxe additionnelle sur les ménages n'a pas été votée. Un nouveau budget 2009 sera représenté dans les deux premiers mois de 2009.

Précision : le maire de St Geoire en Valdaine est intervenu pour faire savoir que le Conseil Municipal était en désaccord avec cette proposition de taxe nouvelle.

POLE ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE – URBANISME

- **Droit de Prémption**

Le conseil municipal, en raison de la conjoncture économique, a exprimé son désir d'instituer un droit de préemption sur tous les locaux commerciaux de la commune afin d'être informé des mouvements et tenter de préserver le commerce de proximité.

POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- **Participation des communes extérieures aux charges scolaires**

Afin d'uniformiser les participations des communes environnantes, il est proposé de repartir sur une convention partant de la rentrée scolaire 2008/2009 jusqu'à la rentrée scolaire 2013/2014, calculée sur le compte administratif N-1 au lieu de N-2 afin que les coûts soient au plus juste.

Le coût de revient d'un élève en classe élémentaire, calculé sur le compte administratif 2007, s'élève à 557.26 € et, pour un élève de l'école maternelle, à 1 136.68 €.

Après débats, le Conseil Municipal fixe les participations correspondantes à ces sommes et autorise M. Le Maire, à l'unanimité, à signer ces conventions auprès des communes.

PERSONNEL

- **École maternelle**

Suite au départ de Jennifer Lebihan, l'assemblée émet un avis favorable à l'unanimité pour procéder au recrutement de Mme Chanaux comme agent d'animation sur la base de l'indice 290, sur un temps non complet mais au prorata des besoins du service, du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009.

- **École Primaire**

Suite à un recadrage des horaires de service, le CDD de Melle Monelle Mignet n'est pas renouvelé.

Mme Eliette Boussarie, en plus de l'entretien du Foyer Logement, assurera la surveillance de la cantine scolaire, l'aide au repas et l'entretien des salles de classe et divers. Elle sera rémunérée sur la base de l'indice 290, sur un temps non complet mais au prorata des besoins du service, pour la totalité de l'année 2009.

Mme Thérèse Guilloux est affectée à l'accueil des enfants arrivant par les transports scolaires à l'école maternelle, à l'entretien des salles de classes et divers, sur la base d'un temps complet.

Carmen Giroud-Garampon et Pascale Brigard sont affectées au service de la cantine scolaire, accompagnement transports scolaires, entretien des bâtiments et divers sur la base d'un temps complet.

- **Secrétariat**

Le CDD de Mme Eliane Paoli prenant fin le 31 décembre 2008, l'assemblée émet un avis favorable à l'unanimité pour que son contrat soit renouvelé du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 2009, mais ses tâches sont modifiées. Elle assurera, entre autres, la surveillance des enfants à la cantine scolaire de 12 h à 13 h 20.

DIVERS

- **Actes de vandalisme**

Les bâtiments communaux sont la cible de nombreuses dégradations qui représentent un coût très important, des dépôts de plainte ont été effectués auprès de la gendarmerie. Des éducateurs spécialisés interviennent pourtant sur la commune depuis la rentrée de septembre.

CONSEIL MUNICIPAL

Extraits de la séance du 16 janvier 2009

POLE ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE – URBANISME

• Urbanisme

La commission refuse la vente par anticipation des lots "Les Hauts de Champ Morel" ; elle demande que le raccordement des assainissements soit réalisé.

Mr Bazus et Mr Gaillard informent l'assemblée des problèmes générés par les trois lotissements de Choché :

Les Balcons de Valdaine 2 : voie d'accès en très forte pente, eaux pluviales non canalisées se déversant dans le terrain voisin – cette autorisation de lotir remonte à janvier 2008 et autorise aussi la vente de terrains par anticipation.

Les Hauts de Champ Morel : autorisation de vente de terrains alors que l'autorisation de fin de travaux des VRD court jusqu'en Août 2010.

Les Balcons de Valdaine 1 : obligation de mettre en place une rigole de canalisation des eaux pluviales afin d'éviter la création de plaques de verglas sur la voie d'accès.

POLE TRAVAUX – ENTRETIEN – ÉTUDES – PROJETS

• Aménagement Traversée de « Champet » 1ère tranche

Les objectifs sont de réduire la vitesse des automobilistes dans la traversée de l'agglomération. La commune souhaite profiter de ces aménagements pour permettre d'identifier clairement l'agglomération située sur une route de transit où la traversée est banalisée. Ces aménagements se feront en plusieurs tranches.

La première consiste à la création d'une chicane, nécessitant le réaménagement de l'espace actuel, en déportant la chaussée de la RD 82, avec le réaménagement des accotements. Cette séquence a pour but de marquer l'entrée de l'agglomération, tout en créant un évènement obligeant les véhicules à ralentir.

Un marché à procédure adapté a été retenu pour ces travaux. L'entreprise VALDAINE TP de Massieu a fait une offre de prix (moins disante) à 21 447 50 € ht, soit 25 651.21 € ttc. Le conseil municipal retient cette offre, dit que les crédits seront inscrits au budget primitif 2009, autorise M. le Maire à signer l'acte d'engagement.

Il est à noter que pour ces travaux, la largeur de chaussée sera revue avec la DDE pour tenir compte des engins agricoles et gros chargements.

• La Combe

Les portes du site de « La Combe » ont toutes été fracturées. Le chauffage a été sévèrement endommagé, la buvette a été cassée. Un dépôt de plainte a été effectué auprès de la gendarmerie. Des contrôles ont été sollicités.

Suite aux devis demandés pour le remplacement des portes, l'entreprise MVA (moins disante) a été retenue par l'assemblée pour un coût prévisionnel de 2 580.00 € ht.

• École Maternelle Assainissement

Suite au raccordement des installations d'eaux usées de l'école maternelle « la Lambertièrre », au réseau assainissement géré par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, une convention de déversement ordinaire au réseau d'eaux usées fixant les conditions est soumise à la municipalité pour accord ainsi que le règlement de l'assainissement collectif. L'Assemblée émet un avis favorable à l'unanimité.

• École Maternelle - construction

Des malfaçons sont découvertes. Malgré les appels téléphoniques et les remarques de l'architecte, les entreprises ne sont pas intervenues, sauf pour la toiture.

Des mesures seront prises pour que les entreprises assurent les travaux de finition de ce chantier.

• Cœur de village

Suite aux différents entretiens qui ont eu lieu avec le service assainissement du Pays Voironnais, la demande de réfection des eaux usées du « Bourg » a été prise en considération.

En parallèle, le SIEGA a étudié la reprise des canalisations d'eau potable sans oublier la gaine pour le passage de la fibre optique. Dans le but de minimiser les coûts, il faut que ces travaux se réalisent simultanément.

L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques doit être étudié.

POLE SOCIAL

• Hôpital Local

Madame Pollez, directrice, adresse ses remerciements aux employés communaux pour leur soutien et l'aide au déneigement lors des intempéries du 11 décembre dernier.

L'Hôpital Local engage des travaux de mise en sécurité avec la construction d'une extension au bâtiment Chaize.

L'accès principal de l'établissement sera réservé pour la zone chantier, obligeant de ce fait l'hôpital à revoir l'ensemble des circuits d'entrée des véhicules. L'optimisation de ces circuits nécessite de faire passer les véhicules de livraison par la voirie accédant au foyer logement et disposant d'une entrée à l'hôpital. L'accès à l'Hôpital est donc modifié à compter du 15 janvier 2009.

• SIVU Culturel

La création d'une association qui prendra en charge l'organisation de la manifestation « Livres en mains », financée par le SIVU Culturel aux côtés de « Mille ans sont comme un jour », a vu le jour lors de la réunion du 22 novembre. Marie-Christine Clore est pressentie pour la présidence.

Lors de la réunion du 9 décembre, la directrice de la bibliothèque départementale de l'Isère (BDI) a rappelé le soutien du conseil général, à ce qu'elle appelle la « lecture publique ».

La politique de la BDI est de soutenir la création de médiathèques têtes de réseau qui sont le relais de la BDI en région. Chirens a présenté un projet qui est au stade de l'étude.

Le besoin d'une médiathèque intercommunale en Valdaine est identifié, le but n'étant pas de faire disparaître les bibliothèques existantes. Ces équipements sont bien subventionnés, de l'ordre de 50% en cumulant les aides du conseil général et du ministère de la culture.

D'après la directrice de la BDI, l'avenir des bibliothèques est dans la création d'espaces de vie, qui offrent des services diversifiés et attractifs : livres, musique, actualités, informatique ...

Intervention de M. Mollière, maire de Velanne et président du SIVU Culturel : cette médiathèque intercommunale se réalisera, ou pas, en fonction de la priorité donnée à la culture dans le schéma d'équipements et de services du Pays Voironnais.

• Habitat Rural

La création de l'ADIL (Association Départementale d'Information Logement) a entraîné une réduction de budget alloué à l'Habitat Rural.

Le conseil d'administration a décidé de recentrer les permanences du Conseil Général sur les 13 maisons du territoire du département.

Certaines permanences ne seront donc plus financées dès février 2009, ce qui entraîne la suppression des permanences à St Geoire en Valdaine, sauf si celle-ci peut être financée par la Communauté du Pays Voironnais.

Le coût annuel d'une permanence mensuelle de deux heures s'élève à 4 270. 00 €, comprenant les déplacements et visites gratuites au domicile des personnes âgées ou handicapées.

Ce dossier sera étudié avec la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais pour le maintien des permanences.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

• Pays Voironnais

Budget primitif 2009

Pour St Geoire en Valdaine, prévision d'une diminution de l'attribution de compensation (AC) de l'ordre de 5 279 € et de la dotation de solidarité communautaire (DSC) de l'ordre de 11 558 €, soit au total une perte de 16 837 € (conséquence de la perte de la taxe professionnelle versée par Matussière et Forest).

• Sortie des écoles ou sorties scolaires

Mme Chollat-Rat signale que les accompagnatrices n'ont pas le temps de mettre les ceintures de sécurité aux enfants. Une intervention auprès des chauffeurs est nécessaire afin d'éviter qu'ils reprennent la route trop tôt.

En ce qui concerne le retour des sorties scolaires, les enfants sont debout dans l'allée du car avant que le chauffeur ait arrêté le véhicule, d'où un risque d'accident.

Il est suggéré de doter le personnel communal de gilets fluorescents pour que les enfants ou autres personnes puissent les reconnaître facilement.

Prochains conseils : 27 février 2009 à 20 h 30

20 mars 2009 à 20 h 30

LES AMIS DE L'ÉCOLE

L'association les « Amis de l'École » organise son loto le samedi 7 mars, à 20 heures, salle polyvalente de la Martinette.

Cette année encore, l'équipe de bénévoles se plie en quatre pour animer la soirée et la buvette avec sa restauration salée et sucrée. Des lots extraordinaires tels que Home Cinéma, Coffret Séjour Table d'Hôtes Prestige sont à gagner parmi de nombreux autres lots.

Une partie spéciale enfants est prévue avec

comme super lot un lecteur DVD portable !

Venez tenter votre chance pour seulement 2,50 € le carton ! Pour 10 cartons achetés, le 11^{ème} est offert

Renseignements : Tél. : 04 76 07 98 89

site : www.amisecolestgeoire.fr

Pascale ANDREIS

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA VALLÉE DE L'AINAN

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui, tout le long de l'année, nous aident et nous soutiennent dans notre action de promotion du don de sang.

Les besoins en produit sanguin augmentent de manière constante :

Une transfusion peut se faire à tout âge. Le vieillissement de la population entraîne une augmentation des transfusions.

Les progrès de la médecine permettent de réaliser des traitements par chimiothérapie lourde qui exigent un gros besoin en produit sanguin.

Notre mission : Conquérir de nouveaux donneurs et augmenter le nombre de dons par donneurs.

Deux dons par an serait un immense progrès.

Le don du sang à Saint Geoire représente 156 donneurs sur 206 recensés, pour 326 poches de sang en 2008.

Les St Geoiriens doivent et peuvent faire mieux...

Je vous donne rendez-vous lors de nos prochaines collectes :

Les **lundis 23 mars et 30 mars** à la salle la polyvalente de St Geoire en Valdaine de 17 à 20h.

Le don du sang est un geste de générosité complètement gratuit qui sauvera des vies...

Pensez à vos proches, quelqu'un dépend de vous.

Chers amis, amicalistes, donneurs, soyez notre messenger, notre relais, faites que le don soit un geste civique et naturel.

Didier BURY, président de l'amicale

Vous pouvez apporter votre aide :

- En donnant.
- En incitant les proches, les collègues, la famille et les amis à donner.
- En faisant circuler l'information en tous lieux, à toutes heures.



Renseignements :

Didier BURY au 04 76 31 16 10

Chantal MARTIN au 04 76 07 57 40

EFS, Établissement Français du Sang : 0 800 109 900

Site internet : www.dondusang.isere.apinc.org
www.dondusang.net

TÉLÉTHON

Lors de la remise du chèque d'un montant de 1 191.40 €, il nous a été signifié qu'il y avait toute l'année une action de **récupération des vieux**

téléphones portables au profit du téléthon ; ceux-ci pourraient être collectés en mairie suivant une procédure à mettre en place.

Nicole BRESTAZ

JEUNES AGRICULTEURS DU CANTON DE SAINT GEOIRE

Le 13 février, les jeunes agriculteurs du canton de St Geoire ont fait venir Serge Papagalli.

Mais au fait... Qui sont ces « Jeunes Agriculteurs » ?

Il s'agit d'une association créée il y a une trentaine d'années qui regroupe en son sein les agriculteurs de moins de 40 ans ainsi qu'un grand nombre de jeunes futurs agriculteurs, d'étudiants ou encore de sympathisants. Aujourd'hui elle rassemble une vingtaine d'adhérents sous la présidence de Lucie Eydelon-Montal, productrice de lait à St Geoire.

Son but est de faire rencontrer les jeunes du canton, apprendre à se connaître pour travailler ensemble et, le cas échéant, se défendre et revendiquer.

L'association a à son actif l'organisation de plusieurs événements dont les derniers grands succès sont les Moiss'Batt Cross de Paladru et de St Bueil. Les jeunes sont fiers de pouvoir rassembler du monde autour d'un événement dont le thème central est l'agriculture et la ruralité, c'est l'occasion d'échanger sur leur métier, leur passion et aussi leurs difficultés.



Serge Papagalli est lui même très attaché à la ruralité et ses racines Dauphinoises. Sa venue correspond tout à fait à nos attentes. Il est apprécié dans nos campagnes, ses spectacles font toujours salle comble, vendredi 13 février 500 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente de la Martinette. Son spectacle d'une excellente qualité a ravi toute l'assemblée. Son succès accroît l'enthousiasme de toute l'équipe des Jeunes Agriculteurs du canton de St Geoire.

Stéphane TIRARD

ENFANCE & LOISIRS

L'association Enfance & Loisirs « la Valdaine » tiendra son assemblée générale le vendredi 6 mars à 20h30 dans ses locaux de la Martinette.

A l'ordre du jour, entre autres : bilan moral, bilan financier de la saison écoulée, perspectives et questions diverses. Les adhérents et toutes les personnes intéressées par les activités proposées

sont conviés à assister et participer à cette réunion annuelle.

Tous seront les bienvenus.

Marie-Hélène JULLIEN

CLUB RENCONTRE

Yvonne Giroud-Garampon nous a quittés



Tous les membres du club ont été très touchés par la disparition brutale de notre amie, Yvonne, si dévouée et active dans notre association. Elle nous manquera beaucoup.

Thé dansant du « Club Rencontre »

Le vendredi 6 mars à partir de 14h30 à la salle STU, à côté de la poste, venez profiter de quelques heures de détente avec l'orchestre Marcel RIVERS.

Groupe Vocal du « Club Rencontre »

Vous êtes disponible, vous voulez apporter de la joie dans les maisons de retraite, les hôpitaux, venez nous retrouver le lundi à 9 heures pour les répétitions du groupe vocal.

Michèle FALQUE

VALDAINE ANIMATION

Le principal objectif est de garder l'âme de la fête de la St Sulpice, qui se déroule sur 2 jours, le dernier week-end d'Août.

la fête médiévale 2008 a connu un énorme succès. Cette année nous allons étoffer cette manifestation.



L'association VALDAINE ANIMATION prend le relais de la municipalité de St Geoire et prépare les festivités de la saison 2009.

Au programme : le **Bal du Printemps** le 28 mars

St GEOIRE en VALDAINE

BAL DU PRINTEMPS

animé par LOIC SEMINO

le 28 mars 2009

au Foyer Municipal à partir de 20h30

Entrée 5 €

Nombre de places limitées - réservation recommandée

Tél. 06 84 46 36 74 - 06 82 31 74 52

un **Inter-villages** le 23 mai de 10h à 18h.

Cet Inter-villages regroupera 8 communes. Chaque équipe sera composée de 19 personnes : 7 femmes, 8 hommes (parmi lesquels 3 enfants entre 6 et 12 ans) et 4 personnes de plus de 65 ans sachant jouer à la belote.

Nous souhaitons vivement que petits et grands s'amuse à cette fête. Inscrivez-vous avant le 31 mars en nous contactant au 06 84 46 36 74.

Maryvonne KRYSTLICK, présidente

GRATEFUL-RIDERS

Le 18 avril aura lieu le 3^{ème} Rassemblement Harley Davidson, organisé par les Grateful-Riders à St Geoire en Valdaine, salle polyvalente de la Martinette.

Avec la participation de la concession Harley Davidson Grenoble pour des essais moto ; stands de vêtements, brodeur, tatoueur. Restauration sur place, concerts en fin d'après midi et en soirée. Ouvert à tous, entrée gratuite à partir de 15h00.

Renseignements : Barbiche : 06 70 74 12 05

grateful-riders.hdc@wanadoo.fr

<http://gratefulriders.free.fr>

Jean-Paul MELQUIOND, président

TENNIS CLUB VALDAINOIS

3^{ème} édition de la boum du tennis club samedi 28 février, ouverte à tous les enfants de 7 à 12 ans.

Les tickets d'entrée sont en vente dans les deux boulangeries et chez Chris coiffure pour un prix de 6 €. Avec ce ticket, une boisson vous sera offerte et il vous permettra également de participer à une loterie. Afin d'augmenter vos chances, des tickets supplémentaires seront en vente sur place au prix d'1 €.

De nombreux lots sont à gagner tels que BMX, lecteur MP3, CD et DVD. Venez nombreux tenter votre chance et vous amuser samedi 28 février de 14 h à 18 h, salle STU (à côté de la poste).

Audrey LENSEL

BÉBÉ BUS

A compter du mardi 3 mars, nous reverrons le véhicule de la garderie itinérante « bébé-bus » sillonner les routes de la Valdaine.

L'ADMR* et la PMI*, en accord avec toutes les communes concernées, proposent aux familles un service similaire et amélioré.

Similaire : il est toujours itinérant et permet de faire garder des petits jusqu'à l'âge de trois ans.

Amélioré car les enfants seront accueillis et gardés non plus dans le véhicule mais dans des salles mises à disposition par les communes avec du matériel adapté tels que lits, chaises, tables afin d'éviter les manutentions.

Nous recommandons aux parents de noter que le

véhicule stationnera à Saint Geoire tous les **mardis de 8h45 à 17h**. Salle STU, niveau intermédiaire auquel on peut accéder en voiture jusqu'au parking sous la poste.

Jours et lieux de passage

Lundi	Massieu
mardi	St Geoire en Valdaine
mercredi	La Batie Divisin
jeudi	St Bueil
vendredi	Massieu

*ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

*PMI : Protection Maternelle et Infantile

BIBLIOTHÈQUE : DES MURS QUI CHANTENT...

Comme annoncé, les murs de la bibliothèque municipale ont pris des couleurs !

Hiver persistant oblige, il fallait bien accrocher de la gaieté dans cette salle vénérable. L'artisan chargé du travail s'y est employé, étalant généreusement les couleurs saumon et orange flamboyant. Sa tâche n'en fut pas pour autant aisée et il découvrit des trous derrière la tapisserie cache-misère, dont l'un lui permit d'y passer la moitié du bras !

Aussi, une fois les réparations exécutées et le travail terminé, apparut-il évident que l'on ne percerait plus jamais les murs ! Impossible de réutiliser les anciennes étagères ou d'envisager quelque accrochage supporté par un mur.

Les fabricants de rayonnages ont été consultés. Tous, sans exception, se font tirer l'oreille pour remettre rapidement des devis qui seront ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal, avant d'être proposés au conseil général qui subventionne aussi bien les travaux de remise en état que l'achat de matériel.

Au final, tout n'est donc toujours qu'une histoire de patience. Il en faut pour apprendre à lire, il en faudra encore un peu à tous nos lecteurs pour qu'ils retrouvent le confort d'une installation adéquate proposant un large éventail de livres.

Pour autant, la bibliothèque a bien repris son

fonctionnement depuis le 15 janvier. Certes, la présentation des ouvrages n'est pas tout à fait académique, ni fonctionnelle mais elle a le mérite d'exister et de rassasier tous ceux qui ont faim de lecture.



Tous les livres empruntés au Bibliobus en novembre sont à l'étalage, renforcés par tous les nouveaux livres achetés en fin d'année 2008.

Si la neige ne vous décourage pas, venez donc nous rendre visite ! Il fait toujours bon plaisanter et rire dans l'enceinte de la Bibliothèque.

Mardi matin : 10-11h – Samedi après-midi : 14h30-15h30, vacances scolaires comprises, sauf jours fériés.

Marlène CUDET

SITE INTERNET

Notre site internet www.saint-geoire-en-valdaine.com évolue.

Nous mettons actuellement l'accent sur la vie économique. Elle est découpée en six rubriques : Alimentation, Artisans, Commerce de proximité, Élevage et Agriculture, Santé et Services.

Si vous constatez une erreur ou un oubli, ou si vous désirez y ajouter une information, soyez gentil de nous le signaler à l'adresse mariestgeoire@yahoo.fr ou via le site.

Patrice MORTREUIL

LA MÉDAILLE D'EUGÈNE FLANDIN-BLÉTY

Quand les appelés servaient trente mois...



Quand on rencontre Eugène-Henri Flandin (Riquet pour les dames) coupant du bois ou se préparant pour une randonnée en montagne, on est loin d'imaginer qu'il y a 52 ans, il était « APPELÉ ». Riquet a servi en Algérie : entre 1954 et 1957. C'était les prémices d'un conflit qu'on a appelé, faute de mieux, les « événements » d'Algérie. La blessure ouverte entre les deux rives de la

Méditerranée a encore du mal à cicatriser. La Cérémonie du 19 mars qui se tient dans toutes les communes de France et, cette année, à 18 heures à Saint Geoire, a été instituée pour rappeler les Accords d'Evian.

Il faut savoir attendre

Riquet a été cité à l'ordre du Régiment le 25 janvier 1957 à l'occasion d'un fait d'armes, qu'il raconte sans vantardise, qui lui a aussi valu de recevoir la Croix de la Valeur Militaire.

De retour au pays, il s'est ensuite consacré à sa famille, à l'équipe de foot et à son atelier de tissage. Trésorier de la FNACA-Saint-Geoire (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), il se souvient parfois avec ses collègues des trente mois passés sous les drapeaux.

Grande a été sa surprise d'apprendre que notre patrie reconnaissante ne l'avait pas oublié et que, cinquante deux ans après, elle lui décerne la Médaille Militaire.

Patrice MORTREUIL

Bienvenue

ABF ÉLEC : ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Nous sommes heureux d'accueillir Marc DESMARETS, un spécialiste de la mise aux normes d'installations électriques.

M. Desmarets effectue des projets de création, d'extension, de vérification de vos installations. Il réalise des études et conseils en équipement électrique (chauffage inverser, panneaux photovoltaïques, alarme, téléphonie, informatique, vidéo surveillance, éclairage, mise à la terre, parafoudre...)

ABF ELEC

Passage des trois Pierres

04.76.55.40.95 - 06.18.62.46.97.

abf.electricite@orange.fr



PETIT CASINO

Nous sommes heureux d'accueillir Laurent et Carole LEROY qui reprennent la gérance du petit Casino.



Le magasin est ouvert :

de 8h à 13h et de 15h à 20h le mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et de 8h à 13h le dimanche.

Ils assureront un service de livraison à domicile.

Téléphone : 04 76 07 51 02

PERMANENCES

Secrétariat de Mairie

Ouverture au public :

Lundi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h

Mardi, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Bibliothèque

Mardi de 10h à 11h

Samedi de 14h30 à 15h30

CAUE (conseil en architecture) *sur rendez-vous*

1er jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h30

Habitat et développement

Permanence téléphonique le mardi après midi

de 14h à 17h Tél : 04 76 85 13 65 ou 06 81 22 72 81

Conciliateur *sur rendez-vous*

3^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h

Retraite CRAM

4^{ème} vendredi de chaque mois de 13h30 à 16h30

ARS (aide aux victimes)

Tous les mercredis de 14h à 17h

MSA au centre médico-social de Pont de Beauvoisin

(Isère), le 3^{ème} lundi du mois de 14h à 16h

Adéquation (Parcours vers l'emploi)

Au relais emploi. Jeudi et vendredi de 9h à 12h

Relais emploi

Mardi, jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h à 12h

Maison de l'emploi

1er et 3^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h

Assistante sociale *sur rendez-vous*

Au foyer logement, lundi et jeudi de 9h à 12h

Mercredi matin, permanence téléphonique

Tél : 04 76 07 61 61

Assistants maternelles

Renseignements au service PMI

Foyer logement - Tél : 04 76 07 59 98

Déchèterie de Montferrat

Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Déchèterie de St Nicolas de Macherin

Lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h30

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

La Poste

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

et de 14h à 16h30. Mercredi et samedi de 9h à 12h

ERRATUM

Dans le calendrier des fêtes, distribué avec la Lettre Municipale n° 6, a été oublié : - **6 juin - Kermesse de l'hôpital de St Geoire organisée par l'association « Vivre Encore »**. Merci de noter cette date.

Un petit geste pour notre planète ...

Savez-vous quels sont les déchets les moins polluants ? Ceux que l'on ne fabrique pas !

Soyons vigilants dans le choix de nos achats, notamment les produits alimentaires, évitons les emballages qui génèrent des déchets inutiles. Non seulement il faudra retraiter ces déchets, mais aussi les transporter. Auparavant il aura fallu les fabriquer. Beaucoup d'énergie et de matière première gaspillée. Préférons les produits qui ne sont pas fractionnés en portions individuelles et les emballages recyclables.

Pierre EYMERY

TNT ET INTERNET POUR TOUS EN 2009

Information publique, lundi 16 mars à 20h à la salle des associations de St Geoire (sous la cure)

Vous êtes nombreux à mal recevoir les chaînes de télévision et à avoir une connexion Internet difficile.

A ce sujet une première information claire et détaillée s'est déroulée le 31 janvier 2009. Vu l'écho favorable qu'elle a suscitée auprès des personnes présentes, l'animateur, M. Dallaine, nous fait la gentillesse de renouveler cette opération.